

2022-ARP-016

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU VAL DE MODER :
MISE A JOUR N° 4**

**Service
réfèrent**

Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (CAH)

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.151-43, L.153-60, R.151-51 et R.153-18 ;

VU le plan local d'urbanisme intercommunal du Val de Moder approuvé le 13/03/2014, mis à jour le 04/11/2014, le 22/08/2017, et le 24/05/2021, mis en compatibilité le 14/06/2016, modifié le 14/06/2016, le 07/02/2019, le 27/06/2019 et le 24/03/2022 ;

VU les pièces du dossier ci-annexé ;

ARRETE

Article 1 : Le plan local d'urbanisme est mis à jour à la date du présent arrêté, afin :

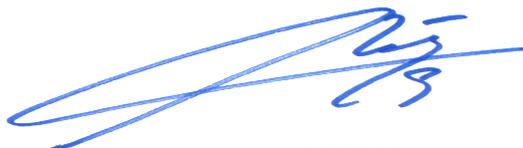
- de permettre l'intégration des planches et du règlement du Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Moder arrêté le 8 avril 2021 et s'appliquant sur le territoire du document en substitution des anciennes réglementations liées aux inondations,
- de supprimer les cartes de l'aléa d'inondation en vertu du PPRI de la Moder,
- de mettre à jour la liste des servitudes d'utilité publique avec l'intégration de celle relative au PPRI de la Moder.

Article 2 : Le plan local d'urbanisme intercommunal du Val de Moder mis à jour est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et dans les mairies des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet d'un **affichage pendant une durée d'un mois** au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau et dans les mairies des communes concernées.

Fait à Haguenau, le 16 mai 2022

Pour extrait conforme
Le Président,
Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean-Lucien NETZER

Ampliation destinée à :

- Sous-Préfecture
- Perception
- M. le Président de la CAH, Claude STURNI
- Madame la Directrice Régionale des Finances Publiques,
- Madame et Messieurs les maires des communes concernées
- M. le Directeur Général des Services de la CAH, Fabien VISPI
- Registre des arrêtés

Nomenclature Préfecture	2.1
Nomenclature Préfecture	Documents d urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU VAL DE MODER : MISE A JOUR N° 4	
Affiché le	19 mai 2022
Envoyé en Préfecture le	18 mai 2022
Enregistré en Préfecture le	18 mai 2022
ID de télétransmission	067-200067874-20220101-36794-AR-1-1